



**ALGERIE TELECOM SPA
DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS
RELIZANE**

REF : DOT/SDT/DRA/06-10/2025

Relizane : 10/06/2025

*MONSIEUR LE DIRECTEUR OPERATIONNEL DES
TELECOMMUNICATIONS DE RELIZANE*

A Monsieur BELHAICHER Alya Ibtissam

Cité LALA AFIA Relizane

Objet : Mise en demeure

Dans le cadre de l'exécution du contrat N° 65/2024 ayant pour objet la réalisation des travaux du réseau de distribution ODN, et suite à l'ordre de service de démarrage des travaux N°62 du 20/03/2025 relatif aux travaux 48_M_GACEM_250_O il a été constaté :

- Retard dans le délai d'exécution des travaux.***

Pour cela, votre entreprise est mise en demeure afin de prendre toutes les dispositions et de remplir les engagements contractuels dans un délai de Huit (08) jours.



Le Directeur
Directeur Opérationnel Des
Télécommunications De Relizane
Sahm DUBELLI